

dans les autres parties de l'empire britannique. En scrutant les chiffres de ce tableau il ne faut pas perdre de vue que les Indiens figurent dans le groupe des "nés au Canada".

Un fait hautement à l'honneur des écoles canadiennes, c'est la différence entre la proportion des illettrés parmi les immigrants nés à l'étranger et parmi les enfants de ces immigrants. A cet égard, il est nécessaire d'établir une distinction entre les immigrants nés soit aux Etats-Unis, soit dans certains pays européens où l'instruction est très répandue et ceux provenant de pays moins favorisés. Un groupe de ceux-ci, comportant 367,838 personnes de plus de 10 ans, appartenant à 17 des peuples les plus attardés, contenait une proportion de 24.8 p.c. d'illettrés. Les enfants de ces immigrants, nés dans l'empire, c'est-à-dire presque tous au Canada au nombre de 133,010, ne contenaient que 5.1 p.c. d'illettrés, c'est-à-dire exactement le même pourcentage que l'ensemble de la population canadienne. Ceci constitue un témoignage concluant de l'énergie avec laquelle les ministères provinciaux de l'instruction publique et les éducateurs canadiens se sont attachés à résoudre l'un des plus sérieux problèmes intéressant notre pays.

L'élément de la population née au Canada dans lequel on trouve le moins d'illettrés, est le groupe des gens dont l'un des parents est Canadien et l'autre d'origine britannique. En 1921 cet élément comprenait 375,068 personnes de plus de 10 ans, parmi lesquelles il n'y avait que 1.08 p.c. d'illettrés; après celui-ci, le groupe le plus favorisé, avec 1.25 p.c. d'illettrés, était constitué par les individus dont les père et mère sont l'un et l'autre nés dans les autres parties de l'empire britannique.

**Instruction de la population adulte.**—A l'exclusion de la population indienne, en 1921 on a dénombré dans les neuf provinces 4,760,815 personnes âgées de 21 ans et plus, dont 261,579 ou 5.49 p.c. ne sachant ni lire ni écrire. Le plus haut pourcentage (8.57) d'illettrés se trouvait au Nouveau-Brunswick, suivi par Québec avec 7.97 p.c. et le Manitoba avec 7.70 p.c. On trouvera dans le tableau 42 le nombre et le pourcentage des illettrés parmi la population adulte, en 1921, dans chaque province. En comparant ces chiffres avec le nombre des électeurs, il ne faut pas oublier qu'on a fait figurer dans ce tableau un nombre considérable d'illettrés non naturalisés et, par conséquent, ne possédant pas le droit de vote.

**42.—Nombre absolu et proportionnel des illettrés parmi la population adulte des neuf provinces (à l'exclusion des Indiens) en 1921.**

Provinces.	Population de 21 ans et plus.									
	Totale.					Illettrée.				
	Deux sexes.		Masculine	Féminine	Deux sexes.		Masculine.	Féminine.		
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	p.c.	nomb.	p.c.	nomb.	p.c.	
Ile du Prince-Edouard.....	49,493	24,908	24,585	1,836	3.71	1,087	4.28	769	3.31	
Nouvelle-Ecosse.....	284,121	145,231	138,890	17,618	6.20	9,758	6.72	7,860	5.66	
Nouveau-Brunswick.....	201,458	103,244	98,214	17,259	8.57	10,647	10.31	6,612	6.73	
Quebec.....	1,170,491	587,226	583,265	93,322	7.97	59,356	10.11	33,936	5.82	
Ontario.....	1,734,310	876,341	857,969	56,325	3.25	35,120	4.01	21,205	2.47	
Manitoba.....	315,265	171,348	143,917	24,281	7.70	11,887	6.94	12,394	8.61	
Saskatchewan.....	376,307	219,215	157,092	22,919	6.09	10,991	5.01	11,928	7.59	
Alberta.....	310,539	182,176	128,363	13,723	4.42	7,110	3.90	6,613	5.15	
Colombie Britannique.....	318,831	189,471	129,360	14,296	4.48	10,636	5.61	3,660	2.83	
<b>Total.....</b>	<b>4,760,815</b>	<b>2,499,160</b>	<b>2,261,655</b>	<b>261,579</b>	<b>5.49</b>	<b>156,602</b>	<b>6.27</b>	<b>104,977</b>	<b>4.64</b>	

**L'instruction chez les populations urbaines.**—Le tableau de la page 137 de l'Annuaire de 1924 contient la statistique des illettrés de 10 ans et plus habitant dans les cités et villes de 10,000 âmes au moins en 1921. On remarque que les plus